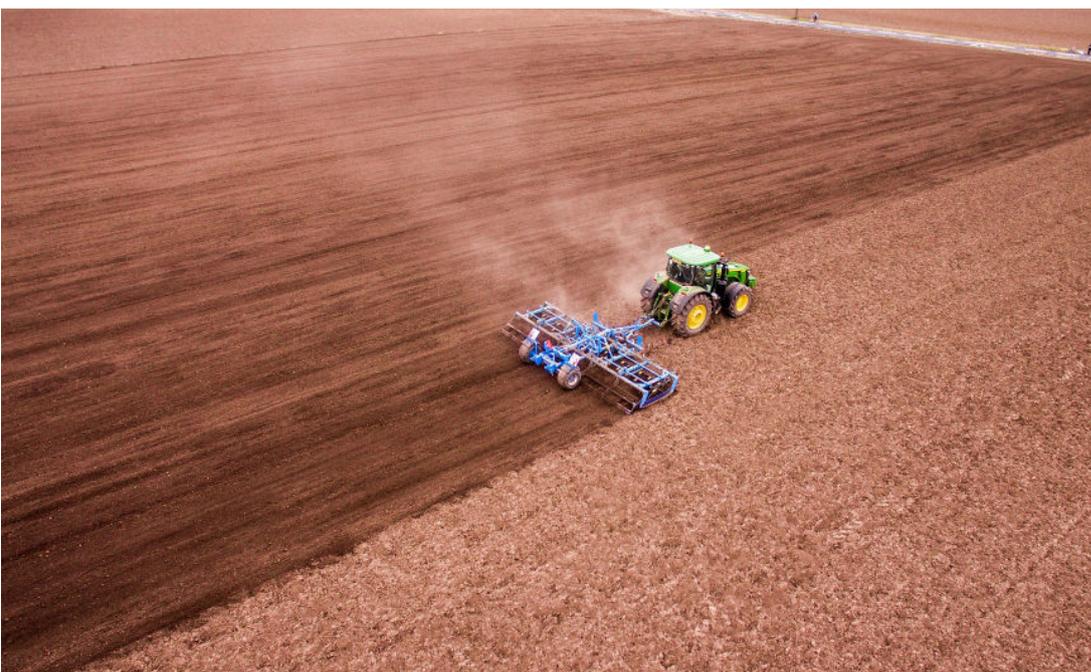


BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

RNCP 29257 - NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole permet de se former dans le secteur agricole avec l'objectif d'occuper le poste de chef ou de responsable d'exploitation agricole.

L'objectif de la formation est d'amener l'apprenant à piloter son entreprise :

- Gérer son cycle de production animale ou végétale en respectant l'agroécosystème
- Préserver et améliorer les sols en tenant compte de la biodiversité
- Commercialiser les produits et services agricoles
- Assurer le développement de son entreprise sur son territoire

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- Formation sur 2 ans en apprentissage
- 1030 heures de formation en Centre
- Rythme d'apprentissage :
3 semaines en entreprise -
1 semaine en formation

Début de la formation en septembre

Public

- Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine agricole

Conditions d'inscription

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Être diplômé d'un niveau 3
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une exploitation ou un organisme agricole
- Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- Aimer le travail en extérieur
- Avoir une bonne condition physique

La formation est composée de 7 Unités Capitalisables (UC) dont 5 Unités de formation et 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) au choix.

Capacités professionnelles

- C1. Se situer en tant que professionnel
- C2. Piloter le système de production
- C3. Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C6 et C7 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) deux options à choisir parmi la liste ci-dessous :

- Conduire en sécurité des engins de chantier,
- Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel,
- Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences,
- Stocker sa production céréalière sur l'entreprise agricole,
- Transformer la production de fruits ou de légumes,
- Transformer la production de plantes aromatiques et médicinales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site
- Visites en entreprises
- Interventions des professionnels
- Conférences

DIPLÔME

Brevet Professionnel
Niveau 4

DURÉE

2 ans en apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

7 Unités Capitalisables (UC) évaluées en situations professionnelles

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

Il est possible de poursuivre votre formation avec un Certificat de Spécialisation (CS) ou un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

L'insertion directe à l'emploi est également envisageable dans des structures agricoles.

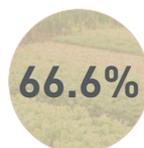
Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le.a titulaire d'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole pourra envisager de devenir :

- > Chef.fe d'exploitation agricole
- > Salarié.e agricole
- > Salarié.e dans une structure para-agricole
- > Intervenant.e dans des domaines variés : grandes cultures, maraîchage biologique, élevage...

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une exploitation agricole
- > Une halle agroalimentaire
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



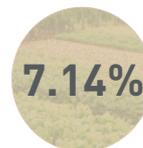
TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



@LaSaussayeEPL

